

Intitulé du cours	Droit des libertés fondamentales
Niveau/semestre	L3 S5
Crédits (ECTS)	4
Enseignant	Xavier Bioy (Pr)
Volume horaire du cours	33
Travaux dirigés	Non

*** Objectif du cours :**

Maîtrise d'une approche transversale des disciplines juridiques à propos de la protection des droits de l'homme.

*** Pré-requis :** Droit constitutionnel, Droit européen, Droit civil des personnes, Droit pénal, Droit administratif

*** Plan sommaire du cours :**

Le cours de libertés publiques aborde la question de la juridicisation des droits de l'homme. Partant de l'histoire des droits de l'homme, il s'agit d'aborder la théorie des droits fondamentaux par ses sources internationales, européennes (Conseil de l'Europe et Union européenne) et constitutionnelles et par ses modes de protection (la relation à l'Etat, l'impact des droits fondamentaux sur les relations entre personnes privées, les garanties contentieuses (Cour européenne des droits de l'homme notamment) et non-contentieuses (comme le Défenseur des droits).

Dans un second temps, le cours aborde les principaux droits fondamentaux (droit à la vie, liberté de mourir, interdiction de la torture et traitements indignes, l'interdit de la discrimination, la liberté personnelle, la vie privée, la liberté d'expression), puis les libertés publiques régies par la loi (la sûreté, la liberté d'aller et de venir, la liberté de religion, le droit à l'éducation, la manifestation, la réunion, l'association, la liberté syndicale, les libertés économiques, les libertés politiques et les droits sociaux).

*** Brève bibliographie (3 références ou plus) :**

- *X. Bioy, Droits fondamentaux et libertés publiques*, Lextenso-Montchrestien, Collection Cours, 965 pages, première édition juin 2011 ; 4^{ème} édition oct. 2016, Préf. J.-P. Costa), 993 p. (5^{ème} éd. En préparation pour juin 2018)
- *Les grands arrêts du droit des libertés fondamentales*, X. BIOY, L.BURGORGUE-LARSEN, P. DEUMIER, E. DREYER, X.DUPRE de BOULOIS (coord.), A. MARTINON, R. TINIERE, Dalloz, Grands arrêts, 2017, pp. 234-424.
- *S. Henneville-Vauchez et D. Roman, Libertés fondamentales et droits de l'homme*, Dalloz, 3^{ème} éd. 2017.

*** Modalités d'évaluation : voir l'arrêté d'examen.**